Le Num. L. 80 - 10 Novembre 1976 Spedizione in abbonamento postale - Gruppoll (70%) 24ème Année - Num. 20

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

Joseph
Arvoli
rue Turin
AOSTE

AU CONSEIL DE LA VALLEE

VERS LA PLEINE APPLICATION DU STATUT VALDOTAIN

L'INTERVENTION DU CONSEILLER TAMONE AU SUJET DU REGLEMENT D'APPLICATION DU STATUT VALDOTAIN

Au nom de la Fédération des M. R. je ne peux qu'exprimer toute la grande satisfaction des autonomistes valdôtains pour ce que la VDA vient d'obtenir. Depuis 28 ans nous attendions ce règlement d'application du Statut Régional. Grâce au dévouement de l'actuelle Junte Régionale et de notre majorité et grâce aussi à un nouveau type de collaboration qui c'est instauré avec le Gouvernement central, finalement nous l'avons pu obtenir. La VDA est donc depuis maintenant plus autonome, et nous nous en réjouissons, même si elle ne l'est pas encore au niveau que nous désirons.

Il est clair que d'avoir obtenu cette première partie du règlement d'application de la loi constitutionnelle qui nous reconnaissait, à cause de notre particularisme ethnique et linguistique, le droit à une vie culturelle, économique et administrative autonome, ne constitue pour nous autonomistes et fédéralistes convaincus qu'un premier pas.

C'est un pas évidemment très important qui agrandira les possibilités de réaliser une plus large autonomie, cette autonomie qui a toujours été dans l'esprit de notre peuple dans les siècles passés, lorsque les Valdôtains avaient su conquérir une presque totale indépendance vis-à-vis du pouvoir central alors constitué par la cour de Turin, et qui était de nouveau dans l'esprit de la Résistance Valdôtaine qui, en secouant le joug de la dictature fasciste, désirait parvenir à un changement radical de la société par la création d'une Europe fédéraliste où tous les peuples, même les tout petits comme le nôtre, auraient pu trouver leur juste place et leur épanouissement total. Dans ce sens ce que nous venons d'obtenir, et qui d'ailleurs n'est que la réalisation tardive de ce que la loi constitutionnelle nous avait promis il y a bientôt 30 ans - mais vous connaissez mieux que moi le vieil adage «Roma aeterna quia lenta» -, c'est une première étape, mais certainement pas le but de notre action.

En effet le Mouvement autonomiste ne reconnait pas le statut actuel comme quelque chose d'immuable. Nous disons même que ce statut ne nous convient pas parce qu'il ne réalise ni les aspirations autonomistes de la Résistance Valdôtaine ni notre vision d'un monde nouveau basé sur les principes fédéralistes. Ce statut a complètement renversé la logique fédéraliste prévue au contraire par le premier projet de statuts, celui de Mgr. Stévenin en mai-juin 1945.

En effet ce premier projet donnait la liste des compétences que notre Région voulait attribuer à l'Etat, ce qui correspond à une exacte vision fédéraliste, dans laquelle toutes les compétences qui peuvent être exercée par l'organe inférieur doivent être de son domaine, celui ci ne réservant à l'échelon supérieur que les compétences qu'il ne peut pas affronter directement et utilement. Le Statut régional octroyé par l'état a complètement renversé cette logique.

Il nous faudra donc arriver à une révision de notre statut, mais cela demande une grande préparation et surtout une nette prise de conscience de la part du peuple valdôtain qui devra soutenir cette action. Il s'agit donc d'un but à longue échéance. Pour l'instant il nous faut réaliser un plus immédiat: celui de la pleine application du Statut.

Pour cela, tout en renouvelant notre satisfaction, nous disons clairement que beaucoup reste à faire. M. le Président de la Junte vous a déjà dit: quelles sont ses réserves à ce règlement d'application; elles sont évidemment les nôtres. Rendre le français obligatoire dans tous les concours, dans les questions économiques. L'application de l'article 14. Voilà surtout d'étapes et de sujets d'action pour le futur immédiat. C'est une lutte a laquelle nous invitons tous les partis qui sont présentsici, comme nous les invitons à agir au moyen de leurs organes centraux afin que ce premier règlement puisse suivre l'iter législatif le plus bref possible pour être approuvé des deux chambres.

Quant à nous, fiers de ce que nous venons d'obtenir, nous pouvons promettre que nous ne fléchirons pas à l'avenir: les buts pour lesquels notre mouvement est né restent à atteindre et nous lutterons pour ceux-là.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/1954
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

Activité de l'Assessorat à l'Instruction publique

Cours expérimentaux, Institut professionnel, recyclage des enseignants: l'école se restructure

La Commission de l'école et le groupe régional du PCI avaient rédigé et divulgué un document dans lequel ils avaient dénoncé certains problèmes concernant l'école et mis directement en cause l'Assessorat régional de l'Instruction Publique sur les affaires suivantes: la question des crêches (asili-nido), l'expérience de la journée « plein-temps », le « Biennio Unitario » de Pont-Saint-Martin et le « triennio sperimentale », la création des 4ème et 5ème classes de l'Ecole professionnelle régionale, et le problème du « recyclage » du personnel enseignant.

Il s'agit là, on le comprend bien, de sujets d'un intérêt fondamental, sur lesquels l'Assesseur de l'Instruction Publique, M.lle Maria Ida Viglino, a tenu à préciser, pour chaque cas, l'activité déployée jusqu'à présent par son département.

1) La création et le fonctionnement des crêches (asili-nido) est du ressort des Communes et des Consortiums de Communes - La Région et l'Etat allouent des subventions pour leur construction et pour leur gestion.

2) L'expérience de la journée « pleintemps » sera éventuellement appliquée après la mise en place de tout le personnel enseignant comme prévu par le D.P.R. n° 861 du 31 août 1975, en vigueur à partir du 1er octobre 1976.

3) La création à Pont-Saint-Martin d'une section détachée du « Biennio Unitario Sperimentale » avait été examinée dès l'année scolaire 1973-74 par l'assesseur Ilario Lanivi au cours de plusieurs réunions organisées à Verrès et à Pont-Saint-Martin.

Depuis le 1er octobre 1975, l'assesseur Viglino a institué la section détachée, en respectant la volonté exprimée par la population locale et après avoir consulté les parents des élèves lors d'une réunion qui a eu lieu en juin 1975 à l'école moyenne, en présence du proviseur, M.me Bonis.

4) Une commission « ad hoc » sera nommée tout prochainement. Elle sera chargée de préparer, dans le courant de l'année 1976-77, un projet pour la création d'un éventuel « triennio sperimentale » (cours expérimental de trois ans).

5) L'institution des classes de 4ème et 5ème de l'I.P.R. (Ecole professionnelle régionale) a été décidée par les élèves eux-mêmes et par plusieurs « Conseils d'Institut ».

6) Pour le recyclage et la « requalification » du personnel enseignant, l'Assessorat a organisé pendant l'année scolaire 1975-76 les cours suivants:

A - **Pour les institutrices d'école maternelle**

1) Le 17 janvier 1976: une journée d'étude sur les mathématiques modernes dirigée par le prof. Roger Sauthier de Sion;

2) du 16 février au 30 mai 1976: un stage de recyclage à l'Université de Grenoble dirigé par les professeurs Bernard Janin et Gustave Tuaillon;

3) du 8 au 3 avril et

4) du 17 mai au 12 juin 1976: un séjour dans les classes des écoles enfantines du Canton du Valais;

5) du 23 au 30 juin 1976: un stage de formation pédagogique dirigé par les professeurs Bernard Mallet et Elisabeth Calaque de l'Université de Grenoble;

6) du 16 au 20 août 1976 à Sion: participation à la XXXIII[e] session pédagogique d'été du personnel enseignant.

B - **Pour les enseignants d'école primaire**

1) Du 10 au 13 novembre 1975: un cours de recyclage pour les enseignants des stage de recyclage à l'Université de Grenoble dirigé par les professeurs Bernard Janin et Gustave Tuaillon;

3) du 16 au 20 août 1976 à Sion: participation à la XXXIII[e] session pédagogique d'été du personnel enseignant;

4) du 14 au 17 septembre 1976: en collaboration avec le Centre valdôtain pour l'enseignement des sciences et pour l'information écologique, un cours de recyclage sur l'instruction écologique;

5) du 16 au 24 septembre 1976 à Saint-Pierre: stage résidentiel sur l'étude du milieu dirigé par les professeurs Michel Gourdon, René Grossot et Jean Pezzoli.

C - **Pour les enseignants d'école secondaire**

1) Du 24 au 25 septembre 1975: séminaire sur le sens et la signification de la peinture contemporaine pour les professeurs de dessin, construction et instruction artistique, dirigé par les professeurs Francesco Bartoli et Paolo Fossati;

2) au cours de l'été 1976: cours de perfectionnement linguistique dans des Universités françaises, avec la collaboration du Service Culturel de l'Ambassade française;

3) du 15 au 19 septembre 1976: cours de recyclage sur l'enseignement de la géographie, dirigé par les professeurs

4) du 14 au 17 septembre 1976: en collaboration avec le Centre valdôtain pour l'enseignement des sciences et pour l'information écologique, un cours de recyclage sur l'instruction écologique;

5) du 1er au 21 octobre 1976: avec la collaboration du Service Culturel de l'Ambassade de France, stage au Centre International d'Etudes pédagogiques de Sèvres.

Le système de l'information radiotélévisée et les régions

La Junte régionale de la Vallée d'Aoste, acceptant la proposition du Comité exécutif unitaire des Régions pour les problèmes de la radio-télévision, a pris la décision de convoquer à Aoste, pour les 22, 23 et 24 octobre prochain, un Congrès national sur le thème « Le système de l'information radiotélévisée et les régions ».

Cette initiative est née de la nécessité pour les Régions et les Comité régionaux pour les services radio-télévisés de trouver avec les forces politiques, les syndicats et les « opérateurs » de ce secteur, un terrain d'entente, de confrontation et d'engagement afin d'assurer une organisation démocratique, actuelle et définitive au système d'information radiotélévisée.

Le programme prévoit:

VENDREDI 22 OCTOBRE - arrivée des participants.

SAMEDI 23 OCTOBRE - 9 h - ouverture des travaux avec allocution inaugurale du président du Gouvernement régional, Mario Andrione.
Rapports officiels par:
— Lelio Lagorio (président de la Junte régionale de la Toscane): « Emetteurs privés et étrangers ».
— Sandro Fontana (assesseur à la Culture de la Région Lombardie). « Décentralisation ».
— Adamo Vecchi (conseiller régional délégué aux problèmes RAI-TV - Emilie-Romagne): « Droit d'accès ».

DIMANCHE 24 OCTOBRE - 9 h - reprise des travaux.
15 h - suite des travaux et conclusions.

Congrès à Saint-Vincent sur l'organisation du travail

27 octobre

15 h Arrivée des congressistes

18 h 30 Séance inaugurale — **Mario Andrione**, Président de la Région autonome de la Vallée d'Aoste; **Giovanni Nassi**, Président fondateur de l'AISL

28 octobre 1976 — **Session Organismes Publics**

9 h Introduction: Exposé des problèmes et des méthodes adoptées pour les affronter — **Franco Rivolta**

9 h 40 Témoignages: Etat; Institutions para-étatiques; Régions; Collectivités locales — **Luigi Petriccione, Maria Magnani Noya, Florindo D'Aimmo, Rubes Triva**

11 h Points de vue: Syndicat de l'emploi public; Sociologue de l'organisation; Usager — **Maurizio Zappi, Franco De Marchi, Massimo Campilli**

15 h Observations d'experts étrangers en administration publique (France - République Fédérale d'Allemagne - Grande Bretagne)

16 h **Interventions**

28 octobre 1976 — **Session Entreprises**

9 h Introduction: Synthèse de la recherche AISL sur la fonction de l'organisation — **Gianni Bastia**

9 h 30 Témoignages: Entreprises — **Fulvio Luceri, Piero Pozzoli**

Entreprises à participation d'Etat; Université; Organisation - Conseil — **Ettore Massacesi, Riccardo Varvelli, Mario Unnia**

15 h Points de vue: Syndicat; Sociologue de l'organisation — **Domenico Valcavi, Domenico De Masi**

16 h 30 Apports étrangers: République Fédérale d'Allemagne - Grande Bretagne - Pays Scandinaves — **Winfried Helms, Philips Butcher - Rolf Lindholm**

17 h 30 **Interventions**

29 octobre 1976 — **Séance plénière**

Présidence: Président de la Région autonome de la Vallée d'Aoste; Président fondateur de l'AISL — **Mario Andrione, Giovanni Nassi**

9 h — 17 h 30 Rapports de synthèse sur le déroulement des travaux dans les rapports, certifier les perspectives, proposer les initiatives nécessaires — **Franco Rivolta, Gianni Bastia, Luciano Gallino, Massimo Severo Giannini, Elio Gizzi, Gianfranco Miglio, Giuseppe Petrilli, Franco Pega, Nicola Tufarelli**

Pour la minorité de langue allemande

Le groupe d'« Eischemera » d'Issime à la Foire d'été de l'artisanat valdôtain

La Communauté de langue allemande de la Vallée de Gressoney représente un élément qui a son poids dans le particularisme valdôtain. Dans les communes de Gressoney-Saint-Jean, Gressoney-La-Trinité et Issime, en effet, il existe un trilinguisme et un pluralisme culturel d'une importance considérable.

Ce qui, bien entendu, crèe des problèmes non négligeables dûs en particulier au fait que le Statut spécial de la Vallée d'Aoste ne reconnaît pas officiellement la minorité ethnique alémanique.

Récemment, des rencontres et des débats ont remis en question la présence de cette minorité soulignant la nécessité de mesures à adopter par la Région en faveur de la communauté de langue allemande.

En ce qui concerne, d'une part, la question de la réception des émissions télévisées en langue allemande, le président Andrione a invité la RAI à œuvrer concrètement dans ce sens. Des techniciens ont donc effectué des relevés et des recherches pour examiner les problèmes de la réception qui, partant d'un relais installé sur le Mont-Rose, devra « arroser » toute la zone intéressée.

Dans le secteur de l'instruction, d'autre part, l'ouverture d'une école moyenne à Gaby évitera aux élèves d'Issime de se rendre à Pont-Saint-Martin et leur permettra de suivre des cours d'allemand. Rappelons, dans ce domaine, l'importance de la participation à des stages de perfectionnement pour les enseignants: en 1976, six professeurs valdôtains ont assisté aux stages de Boppard (30 août - 24 septembre) et Passau (5 juillet - 30 juillet) en suivant des cours qui ont donné d'excellents résultats.

Par ailleurs, l'Assessorat a contribué à la création pendant l'année scolaire 1975-1976, de cours d'instruction touristique et linguistique à l'école moyenne de Gressoney.

De son côté, l'association « Augusta » d'Issime a continué son travail de défense et de développement de cette culture particulière par la publication de la revue plurilingue « Augusta », et sa participation à des congrès et débats.

La réussite de cette action est due également aux efforts financiers de l'Administration régionale qui prouve ainsi sa volonté de donner une place importante à la communauté de langue allemande dans le cadre général de la communauté ethnique valdôtaine.

Mise au point sur la réception des émissions télévisées

La question de la réception des émissions télévisées en Vallée d'Aoste est tout particulièrement suivie par la Junte régionale, d'autant plus que la convention signée avec la RAI prévoit la couverture de de la totalité du territoire régional non seulement par les deux chaînes de la RAI, mais aussi par les programmes de « Antenne 2 » et de la Suisse Romande.

Soucieux de faire activer au maximum les travaux nécessaires, le président du Gouvernement régional a demandé à la RAI la situation actuelle des installations à restructurer et à réaliser ex-novo.

M. Principe, directeur général de la RAI, a communiqué à M. Andrione, par lettre du 14 septembre, ce qui suit:

— **les installations de Tête d'Arpy, Saint-Nicolas, Aoste et Saint-Vincent sont en service aussi bien pour les deux chaînes suisse et française que les deux chaînes nationales;**
— **les installations du Col de Courtil, Plateau Rosa, le Pavillon sont en service pour ce qui concerne les deux chaînes nationales. Elles seront complétées par les appareils nécessaires à la réception de la chaîne suisse et de la chaîne française, selon toute probabilité, avant la fin de l'année;**
— **le relais de Torgnon sera complété par la chaîne nationale 2, ainsi que les chaînes suisse romande et française Antenne 2, dans le courant de l'année;**
— **les installations de Lazei, Cogne, Ayas, Brusson, Crest, Hône-Bard et Issogne-Arnad qui doivent être réalisées ex-novo aussi bien pour les deux chaînes nationales que pour les émissions suisse romande et Antenne 2, devraient être achevées en été 1977: toutefois, en raison des difficultés qui entravent les travaux en Vallée d'Aoste qui ne peuvent être effectués en hiver, il est possible que certaines de ces installations ne soient achevées qu'en 1978.**

Les difficultés qui ont causé des retards par rapport aux délais prévus par la convention étaient dues à:

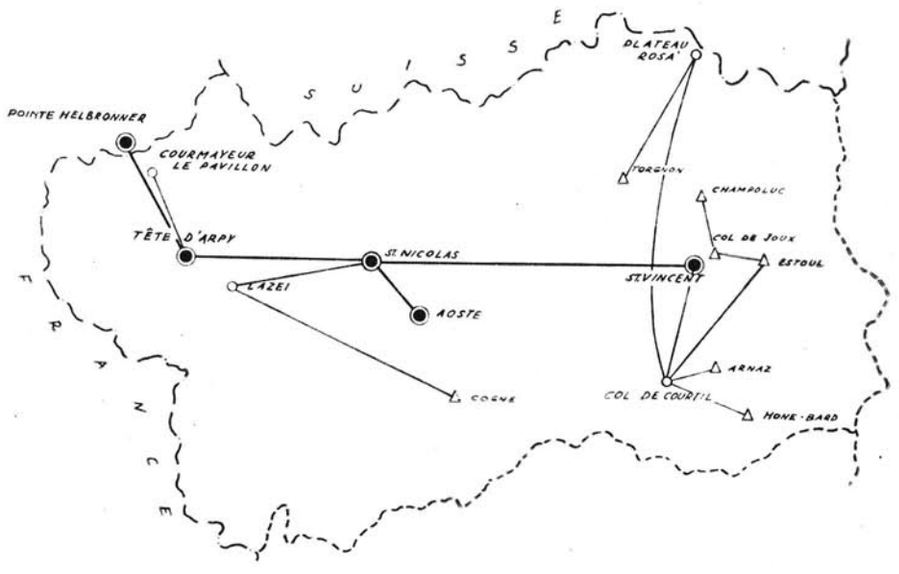

— **la nécessité de réaliser de nouveaux projets pour les installations du val d'Ayas afin d'obtenir une meilleure solution du problème;**
— **la nécessité de modifier entièrement le projet du réseau pour le programme suisse qui prévoyait, à l'origine, l'arrivée du signal de la station française de la Pointe Helbronner, projet qui a dû être abandonné à cause d'un défaut du signal;**

Actuellement le programme suisse peut être reçu par l'intermediaire des installations de Trivero grâce au signal émis par l'émetteur suisse de Monte San Salvatore;

— **difficultés, d'ailleurs non encore surmontées, concernant le relais de Lazei qui alimente également celui de Cogne.**

Le directeur Principe a conclu en affirmant qu'il avait donné des dispositions à la Direction Technique de la RAI, afin que la réalisation des installations soit achevée dans les plus brefs délais.

Le président de la Junte régionale, soulignant l'urgence de compléter les travaux prévus et la nécessité de prendre également en considération le problème de la réception des programmes de la Suisse Allemande pour la haute vallée de Gressoney, a déclaré que la Junte sera constamment en contact avec les organes compétents de la RAI pour activer la réalisation totale de la réception télévisée trilingue dans tout le territoire de la Région.

NOUVELLES DE LA RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE

N° 16-76 - 1ère quinzaine octobre 1976

Cette page a été rédigée par le Bureau de Presse de l'Administration Régionale de la Vallée d'Aoste

UN MONUMENT A M. DUJANY

Les DP avec la fantaisie qui leur revient de nature ont déjà fait beaucoup pour embellir la Vallée d'Aoste de paroles et de jolis monuments (Alpila, bloc de ciment qu'on voit sur la droite, non loin du chemin qui monte au Grand St-Bernard, et qui devait servir - dit-on - pour leurs chefs en retraite.)

Mais ils ont oublié une chose importante les DP: un monument à M. Dujany sur la pointe du Cervin.

Ce ne serait rien d'extraordinaire étant donné que les égyptiens ont fait de plus pour leurs pharaons!

Ce serait un monument presque éternel, proportionné à la «grandeur» du sujet qui de là-haut pourrait veiller paternellement sur la Vallée d'Aoste toute entière comme il le désire bien et, si c'est le cas, se tourner de temps en temps de l'autre côté où le fédéralisme, l'autonomie etc. ce ne sont pas des mythes comme chez nous... ainsi que M. Dujany veut bien nous faire croire dans une interview récente, parue sur la gazzetta del popolo du 19 Octobre 1976.

«Abituati - dit-il des valdôtains - a considerare il valore assoluto di certe «categorie» come autonomia, federalismo, regionalismo, particolarismo» il pense (?) «che esse possano continuare ad offrire un comodo alibi ed una comoda copertura a tutte le evenienze e a tutte le omissioni».

Finalement M. Dujany se confesse: et c'est un événement sensationnel! Mais, comme toujours, il ne dit que moitié vérité; c'est à dire qu'il n'ose pas dire que c'est lui qui s'est servi et se sert souvent de «certe categorie» quand il n'a pas d'autres «alibi» ou d'autres «comode coperture» qui puissent cacher toutes ses «omissioni» et celles de ses copains DP.

Cela veut dire «lavorare per la Valle d'Aosta», n'est-ce pas? Et travailler pour la Vallée d'Aoste c'est, selon vous, parler de «paese reale», de «alternative», de «mondo nuovo»: parler, parler, parler et ne rien dire de concret, ne rien faire !

Monsieur Dujany! ce n'est pas en enivrant les gens par des beaux mots tantôt pseudo-marxistes, tantôt pseudo-ecclésiastiques qu'on travaille pour la Vallée d'Aoste!

C'est vous, avec les DP, qui êtes «senza avvenire» car vous êtes sans passé ... ou, plutôt, avec un passé que trop de gens connaissent...

Et la «riscossa» que vous demandez ne tardera pas à se produire mais ce sera contre certains «magnati» des DP qui en toutes les choses emploient «due pesi e due misure!»

Déjà un autre César parlait de «riscossa» mais dans des termes beaucoup plus clairs:

«Sans une union franche et loyale nous serons aujourd'hui comme l'ont été nos ancêtres rongés jusqu'aux os par les forains qui ont le plus grand intérêt à jeter la discorde parmi nous pour nous dévorer.

Les forains ont recours à la politique qui les porte à séparer par tous les moyens possibles les habitants de (notre Vallée), à les empêcher de réunir leurs sentiments et leurs intérêts pour leur résister.

Les forains à qui nous avons à faire nous observent, sondent notre caractère, nous tâtent s'ils nous trouvent fermes et inébranlables, de probité, incapables de nous laisser corrompre.

La défense des intérêts de notre patrie est aujourd'hui une oeuvre laborieuse, élevée, qui exige une rare probité, une conscience à toute épreuve, de la fermeté, de l'activité, du courage, de la prévoyance, de l'ascendant.

Hélas! nous ne voyons plus l'intérêt général, nous sommes envahis par les intérêts particuliers des forains qui nous pressent, nous dominent, nous font la loi.

Il faut qu'il existe parmi nous un esprit de corps assez puissant pour faire échouer les tentatives des forains qui ont de temps immémorial exploité (notre Vallée) comme on exploite un champ et les (valdôtains) ont été trahis par les leurs (ceux par exemple, qui ont préféré au lion valdôtain celui de San Marco n d. r.); les ennemis du dedans leur ont fait plus de mal que les ennemis du dehors.

En général les plus redoutables, comme les plus acharnés ennemis d'une société ou d'un corps quelconque sont précisément ceux qu'ils ont nourris et élevés dans leur sein.

Cette grande vérité pratique s'est anciennement et dans tous les temps vérifiée.

L'expérience du passé (même trop récent) nous ordonne de prendre des mesures efficaces pour prévenir le retour de ces calamités.»

César GRAPPEIN

Il nous reste, pour terminer, un conseil que nous nous permettons de donner aux DP: si vous faites le monument à M. Dujany sur le Cervin.. mettez-y des gardiens capables afin que les valdôtains finalement réveillés et unis n'aillent pas y graver toute près les paroles de feu que jadis écrivait le docteur Grappein.

Jean de la Lune

A TRAVERS LA VALLEE

NAISSANCES

AVISE - Le foyer de notre conseiller communal et Secrétaire de la section U.V. Fortuné Vallet et de sa femme Lucienne a été réjoui par la naissance de Hélène, qui vient s'ajouter à Daniela et à Vilmo.

A la petite Hélène nos souhaits de prospérité et aux parents nos compliments.

Nous avons également le plaisir d'annoncer la naissance d'un premier enfant dans le foyer de Remo Martinod, membre de notre Section, et de son épouse Ivana Milliery;

Nous prenons part à leur joie et faisons des voeux pour la prospérité de la petite Véronique.

MARIAGE

ST. MARTIN DE CORLEANS - Le 18 septembre, en l'église de St. Hilaire de Gignod, a été célébré le mariage entre Mlle Anne Vallet, fille du Syndic de Gignod, et M. Ivo Comé de la section U.V. de Saint-Martin de Corléans.

Nos félicitations et souhaits de bonheur à ce nouveau foyer valdôtain.

DEUIL

CHEZALLET - Le jour 27 septembre ont eu lieu les obsèques de Mr. PENNAZIO Dominique, chevalier de Vittorio Veneto, âgé de 81 ans.

La section de l'U.V. de Chezallet présente ses condoléances les plus émues à son fils Charles et à ses petits-fils Italo, Raymond et Wilder.

REMERCIEMENT

La famille Empereur de Chezallet remercie, émue, tous ceux qui ont bien voulu participer aux obsèques de leur bien-aimée maman et grand-mère Marie Rosalie. Elle remercie en particulier les inscrits et les dirigeants de la Section de l'U.V. de Chezallet.

ART ET DECORATION

11100 CHARVENSOD

PUBLICITE - DECORATION - JARDINS